

Présents

Nicolas	Caillaux	ADDEAR 07	Guénaëlle	Corbin	CNR
Clémentine	Hussenot	AgriBioArdèche	Bernard	Reynaud	Cruas
Pierre	Laulagnet	Alba-la-Romaine	Virginie	Plantier	DDT
Céline	Jaillet	ARS AuRA	Patrice	Delair	DRAAF AuRA
Olivier	Naudot	CAPCA	Adeline	Gabriel-Robez	IREPS 07
Yves	Boyer	CC ARC	Yvan	Grousson	L'Antigaspillerie
Marie-Noëlle	Laville	CC ARC	Pauline	Le Clerca	L'Antigaspillerie
Cécile	Bayle	Le Teil	Céline	De Almeida	Le Terreau
Ludovic	Walbaum	Chambre d'agriculture 07	Marie-Cécile	Rollin	Restau'co
Benoît	Claret	Chambre d'agriculture 07	Jean-Pierre	Rax	SAFER 07
Michel	Ribert	CNR	Mathilde	Rolandeau	SCoT Provence Baronnies
			Patrick	Hérault	Secours Populaire Le Teil

Excusés

Marie-Pierre	Hilaire	Ardèche Le Goût
Serge	Villard	Aubignas
Yves	Courbis	CAMA
Céline	Thiebaut	CAMA
Marie-josèphe	Laussel	CC ARC
Paul	Savatier	CC ARC
Alicia	Bird	CIVAM Ardèche
Alain	Bernard	St-Lager-Bressac
Gilbert	Petitjean	St-Thomé

Ordre du jour

- Retour sur l'émergence et la labellisation du PAT
- Présentation des principaux résultats des diagnostics agricoles et alimentaires
- Présentation du cadre stratégique et de la gouvernance du PAT
- Point sur les actions lancées en 2023

NB : beaucoup d'éléments présents dans le diaporama de présentation n'ont pas été repris dans ce compte-rendu. Nous invitons donc les personnes intéressées à se référer au diaporama.

Compte rendu

1. Emergence et labellisation du PAT

› Principaux éléments présentés

- Plusieurs diagnostics et études sur l'agriculture avaient été réalisés entre 2019 et 2021
- En 2021, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (CC ARC) a souhaité élargir son champ d'action à l'ensemble du système alimentaire
- Un travail de préfiguration du PAT a été initié en 2021, par la réalisation d'enquêtes à destination des producteurs et des habitants du territoire, ainsi que par des ateliers avec les partenaires du territoire sur les thématiques : agriculture et foncier, santé et social, alimentation durable. Ce diagnostic a permis de dégager les grands enjeux pour le PAT
- Cette démarche a été labellisée Projet Alimentaire Territorial en émergence en 2022 par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
- Une chargée de mission PAT a été recrutée en septembre 2022
- La fin de l'année 2022 a été consacrée au choix de la gouvernance et des orientations stratégiques du PAT
- Le plan d'action pluriannuel est actuellement en co-construction, avec les acteurs du territoire. Plusieurs actions sont cependant lancées dès 2023

› Commentaires des participants

Marie-Noëlle Laville

Des échanges réguliers sont organisés avec les PAT avoisinants de l'Ardèche et de la Drôme, afin de bénéficier de leur retour d'expérience et de partager les enjeux de nos territoires. La Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche et Montélimar Agglomération ont à ce titre été invitées à ce premier comité de pilotage.

Yves Boyer

La CC ARC porte la volonté que le PAT soit transversal au sein de l'intercommunalité, d'où le choix de placer la chargée de mission PAT sous la direction du DGS. Cette transversalité peut notamment s'appuyer sur le fait que l'ensemble des compétences de la CC ARC sont exercées en régie.

Virginie Plantier

Il y a 7 PAT en Ardèche. Il est intéressant de développer les échanges entre les PAT.

2. Résultats des diagnostics agricoles et alimentaires

› Principaux éléments présentés

- Le PAT s'appuie sur différents diagnostics qui se sont échelonnés dans le temps :
 - o 2019 : diagnostic agricole réalisé par la Chambre d'agriculture
 - o 2021 : diagnostic de l'impact du changement climatique sur l'agriculture du territoire / enquête auprès des producteurs et habitants du territoire sur leurs pratiques et attentes vis-à-vis du PAT / ateliers avec les partenaires du territoire

- La CC ARC bénéficie d'un paysage agricole diversifié et d'une agriculture de qualité. Les exploitations sont de taille relativement modeste et plus d'un tiers présentent au moins un SIQO (AB, AOP, IGP, Label Rouge, etc.)
- L'agriculture de la CC ARC fait face à plusieurs enjeux : le renouvellement des générations agricole, l'accès au foncier agricole, le changement climatique
- De nombreux agriculteurs vendent au moins une partie de leur production en circuits de proximité, mais beaucoup aimeraient avoir une meilleure connaissance des besoins et des débouchés locaux
- Les habitants de la CC ARC sont attentifs à la provenance et à la qualité des produits qu'ils consomment
- Les habitants expriment 3 thématiques prioritaires pour le PAT : faciliter l'accès aux produits locaux et de qualité, sensibiliser à l'alimentation et permettre un accès à tous à une alimentation de qualité

3. Cadre stratégique et gouvernance du PAT

› Principaux éléments présentés

- Le PAT s'articule autour de 5 axes : animer le PAT / maintenir et développer une agriculture durable et résiliente / ancrer le système alimentaire sur le territoire / permettre un accès à tous à une alimentation saine et durable / développer les pratiques alimentaires durables
- L'ensemble des pôles opérationnels de la CC ARC sont ou seront mobilisés sur le PAT (restauration collective, urbanisme et aménagement, action sociale, culture, petite enfance et jeunesse, développement économique, déchets)
- La construction et la mise en œuvre du PAT s'appuient sur un écosystème d'acteurs variés : partenaires institutionnels et financiers, organismes agricoles, structures de la santé et du social et acteurs économiques

› Présentation de certaines structures présentes

ARS. L'ARS porte un AMI sur l'éducation à la Santé-Environnement, un dispositif qui permet d'accompagner les structures sur cette thématique. Elle soutient dans ce cadre la CC ARC dans la mise en place d'animation de sensibilisation aux liens entre agriculture, alimentation, santé et environnement, à destination des jeunes et des populations en situation de précarité. M. Boyer rappelle qu'une partie de la population du territoire est fragile et qu'il est important qu'elle puisse bénéficier d'une alimentation de qualité. La réussite du PAT sera conditionnée au fait que l'ensemble de la population bénéficie de cette politique.

CNR. La CNR porte un programme « Plan 5Rhône » qui vise à accompagner les collectivités locales sur l'alimentation locale, la transition écologique et l'adaptation au changement climatique. Dans ce cadre, la CNR accompagne la mise en œuvre du PAT, en apportant notamment un soutien financier à l'animation du PAT et aux actions relatives au développement et à la préservation de l'activité agricole locale et à la sensibilisation aux métiers de l'agriculture.

Le Terreau. Le Terreau est une association d'insertion de personnes rencontrant des problématiques sociales et professionnelles, via l'activité de maraîchage biologique. Elle fait partie du réseau Cocagne. Le Terreau vend une partie de sa production à D'Ardèche et De Saison (DADS) et une autre partie sous forme de paniers hebdomadaires, dont une partie sont des paniers solidaires. Le Terreau a demandé à une habilitation pour être référencé comme distributeur de

l'aide alimentaire. Le Terreau organise un atelier cuisine tous les premiers mercredis du mois, ouvert à tout le monde, avec l'objectif de mixer les publics.

Chambre d'agriculture. La Chambre d'agriculture a accompagné beaucoup de PAT du département dès leur lancement et se tient à leur côté pour leur mise en œuvre.

L'Antigaspillerie. L'Antigaspillerie est une conserverie qui sauve et valorise des fruits et légumes déclassés, hors normes ou sauvages, en produits artisanaux. Les deux grandes missions de l'Antigaspillerie sont de soutenir les producteurs locaux en valorisant leurs pertes et gaspillages, et de démocratiser une bonne alimentation pour tous. Cela passe par le développement des produits issus de l'agriculture biologique et la sensibilisation aux plantes sauvages comestibles. L'Antigaspillerie s'approvisionne et distribue ses produits localement.

Secours Populaire du Teil. Le Secours Populaire est au contact d'une population avec une santé très dégradée, qui n'a pas la possibilité d'avoir accès à une alimentation saine et diversifiée. L'éducation à l'alimentation est importante, vis-à-vis des adultes mais aussi des enfants, pour lesquels l'école a tout son rôle à jouer. Le Secours Populaire distribue des paniers solidaires du Terreau. Des ateliers sur l'alimentation ont été organisés, mais c'est un public difficile à capter.

4. Actions

> Principaux éléments présentés

- Le plan d'action pluriannuel sera co-construit en 2023, avec les différents services de la CC ARC et les acteurs du territoire. Trois ateliers de co-construction ont été organisés en début d'année et seront complétés par un quatrième en fin d'année
- En parallèle, des premières actions sont mises en place dès 2023, elles portent sur :
 - o La création d'une instance de participation citoyenne en charge du suivi du PAT
 - o Un travail sur la valorisation du foncier agricole sous-utilisé
 - o Le lancement d'une réflexion commune sur la gestion de l'eau au sud du territoire, en particulier avec les viticulteurs
 - o Une expérimentation de valorisation de broyats de déchets verts par les agriculteurs du territoire
 - o Un diagnostic des circuits de proximité, afin d'identifier les opportunités de développement
 - o Des actions de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation durables à destination des jeunes et des populations fragiles
 - o Le tri et la valorisation des biodéchets par les habitants du territoire

> Commentaires des participants

Secours Populaire du Teil. Le Secours Populaire aimerait pouvoir remettre en place la distribution de petits-déjeuners équilibrés dans les écoles du territoire.

Cécile Bayle. Il est important d'assurer la pérennité du magasin de producteurs du Teil, au travers d'actions qui pourraient s'inscrire dans le cadre du PAT, par exemple via la mise en valeur de cette initiative.

Réseau Restau'Co. La restauration collective est un levier essentiel pour soutenir les filières de qualité, mais les marchés de denrées de la restauration collective ne peuvent pas avoir comme critère l'origine géographique (et donc le caractère local) des produits. Les collectivités disposent cependant de différents leviers pour développer l'approvisionnement en produits locaux, notamment en travaillant finement leurs marchés et en travaillant avec des grossistes qui sont

souvent en capacité de fournir des produits locaux. Il ne faut pas non plus oublier que la moitié des repas en restauration collective sont produits pour les établissements médico-sociaux. Ces établissements sont ouverts pendant les vacances scolaires et les week-ends, ils peuvent donc représenter un débouché intéressant pour les agriculteurs. Les établissements de la restauration collective peuvent aussi s'appuyer sur la démarche gratuite « Mon restau responsable », qui consiste à réaliser un diagnostic de l'établissement et d'identifier les pistes d'actions pour améliorer ses pratiques, sur 4 piliers : le bien-être, l'assiette responsable, les éco-gestes et l'engagement social et territorial. Cette démarche permettrait de mobiliser et de rattacher à la démarche du PAT les établissements qui ne dépendent pas forcément directement de l'intercommunalité.

DRAAF. En dehors de l'approvisionnement, le travail sur la durabilité de la restauration collective peut porter par exemple sur la réduction du gaspillage alimentaire ou la formation des cuisiniers.

Alba-la-Romaine. Il est nécessaire de favoriser les installations qui vont produire des aliments pour la population locale et de s'assurer que le projet d'acheminement d'eau brute au territoire du sud, s'il se concrétise, se fasse au bénéfice de filières nourricières locales, et d'assurer la cohérence d'un tel projet et son adhésion par la population.

Yves Boyer. La filière maraîchère doit se structurer sur le territoire. L'irrigation permet de diversifier les cultures du territoire, comme on commence à le voir dans la plaine de Chomérac, avec par exemple l'installation d'un maraîcher suite à un travail conjoint entre la SAFER et la CC ARC. Au sud du territoire, la viticulture est dominante. Pour développer des productions locales de fruits et de légumes, il est nécessaire de faciliter l'accès à l'eau, tout en accompagnant un usage raisonné de la ressource.

Chambre d'agriculture. La Chambre d'agriculture a recruté un conseiller spécialisé dans le maraîchage, pour répondre aux besoins de structuration de cette filière en Ardèche. Il faut être vigilant à mettre en adéquation l'offre et la demande, en particulier pour la filière maraîchère qui produit des denrées rapidement périssables.

Le Terreau. Beaucoup de personnes décident cette année de ne pas faire de potager par peur de ne pas avoir accès à l'eau pour arroser.

Yves Boyer. Il y a une demande pour des jardins partagés. Il serait intéressant de pouvoir les accompagner, pour assurer l'animation et la pérennisation de ces jardins et le développement de pratiques durables.

5. Retour d'expérience du PAT du Pays Diois

Présentation par Anne Rouch - Chargée de PAT

> Principaux éléments présentés

- Le Pays Diois couvre un territoire vaste, plutôt enclavé, qui accueille une population peu nombreuse, vieillissante et marquée par la précarité. L'agriculture biologique et la polyculture élevage sont dominantes sur ce territoire. C'est un territoire qui accueille de nombreuses initiatives et acteurs engagés pour le développement d'une agriculture durable et d'un système alimentaire durable
- Le PAT a principalement pour objectif, de coordonner, valoriser et accompagner la dynamique déjà présente sur le territoire, de répondre aux enjeux agricoles (installations, transmission, accès à l'eau), d'approvisionnement local des supermarchés et de la restauration collective, et de précarité alimentaire
- Le PAT du Pays Diois se construit de manière participative, avec notamment un diagnostic partagé durant lequel 350 acteurs de l'alimentation ont été rencontrés et 800 personnes

enquêtées, une gouvernance qui s'appuie sur 4 collègues, dont 2 nommés par tirage au sort et un plan d'action co-construit au travers de 10 ateliers ouverts à tous

- Le PAT du Pays Diois a lancé en 2023 un programme d'expérimentation « Mangeuses ! Mangeurs ! » qui vise à soutenir des structures porteuses de projets favorisant l'accès à une alimentation locale aux personnes en difficultés